

Introduction

Entrepreneuriat et PME : de la connaissance à la reconnaissance d'une discipline

Karim Messeghem et Olivier Torrès¹

1. Nous souhaitons remercier très vivement Olivier Germain pour nous avoir incités à publier un ouvrage sur les grands auteurs en entrepreneuriat. Nous remercions aussi les contributeurs de chapitre qui ont accepté de relire le travail de leurs collègues de sorte que tous les chapitres du présent volume ont fait l'objet d'une relecture critique. De même, les auteurs témoignent leur gratitude à l'égard du Professeur Joffre. Enfin, nous remercions chaleureusement Marion Sounier pour l'ultime travail de mise en forme de l'ouvrage ainsi que Marie Gomez-Breysse, Sophie Casanova, Alexis Catanzaro, David Gjosevski, Florence Guiliani, Thomas Lechat, Amandine Maus, Émilie Plegat, Moerani Raffin pour leur travail de relecture.

DE L'IMPORTANCE DES THÉORIES...

Le monde des managers, et encore plus celui des entrepreneurs, sont souvent distants, pour ne pas dire dubitatifs face aux théories et aux travaux des chercheurs qu'ils trouvent trop éloignés du terrain et de la réalité. Le praticien et le théoricien ne font généralement pas bon ménage. Ils sont pourtant attachés l'un à l'autre par des liens beaucoup plus importants qu'il n'y paraît.

Certes l'académisme excessif peut contrevenir à la mission d'intérêt général de la recherche. Les querelles de chapelle stériles où les oppositions sibyllines sont incompréhensibles pour le commun des mortels ne sont pas rares. Mais les théories ont une importance pour la compréhension du monde dans lequel on vit. Mieux, elles produisent un double effet : un effet de généralité et un effet d'autorité. « Il n'y a de sciences que du général » disait Aristote. La théorie tire sa force de sa capacité de généralité et d'autorité en produisant des Lois (la loi de la relativité générale d'Einstein, la loi de Gauss, la loi de Joule, la loi de Poisson...), des théorèmes (celui de Pythagore ou encore de Thalès), des modélisations, des concepts...

Ces effets de généralité et d'autorité ont un effet structurant sur la pensée et les actions qui en découlent. Lénine voyait dans le marxisme « un guide pour l'action révolutionnaire ». Le *Tableau de l'état physique et moral des ouvriers employés dans les manufactures de coton, de laine et de soie* de Villermé paru en 1840 est à l'origine de la première loi sociale en France en 1841. Les théories inspirent les actions, même dans les sciences humaines et sociales. L'ouvrage de la collection « les grands inspireurs » ne dit pas autre chose (Germain, 2012).

Pierre Bourdieu disait qu'à un fait d'autorité, il fallait opposer un autre fait d'autorité. En affirmant cela, Bourdieu pose la question du rôle politique que peuvent jouer les intellectuels. Les théories ne sont donc pas neutres car elles produisent des effets qui ont un impact sur le corps social. Comprendre leurs émergences, leurs règles, la structuration de la pensée scientifique relève de l'épistémologie. Mais comprendre les effets occasionnés par les théories et la manière dont les élites et les puissances s'en emparent sont d'autres questions qui relèvent davantage de la sociologie politique. Max Weber disait que les dominants ont toujours besoin d'une « théodicée de leur privilège » ou mieux d'une sociodicée, c'est-à-dire d'une justification théorique du fait qu'ils sont privilégiés » (Bourdieu, 1998 : 49).

C'est pour tout cela que les théories en entrepreneuriat et PME sont aujourd'hui si importantes. Si certaines existent depuis plusieurs décennies, elles sont hélas encore peu connues du grand public. Cet ouvrage, en

livrant les apports de nombreux grands auteurs comme Schumpeter et bien d'autres, permet d'accéder à des connaissances nouvelles et solides qui permettront demain, du moins l'espérons-nous, de guider les décideurs publics, les analystes médiatiques et les chefs d'entreprises. Les élites ont besoin de théories car les dirigeants servent l'intérêt général et exercent diverses formes d'autorité.

C'est en ce sens que ce livre a une portée académique mais aussi politique car il donne à voir et à lire l'étendue des connaissances accumulées en PME et en entrepreneuriat. En rendant compte de ces connaissances produites par un large panel d'auteurs dans des champs majeurs pour le développement de notre économie, pour l'amélioration de sa compétitivité et son redressement productif, ce livre vise aussi à renforcer la reconnaissance du champ entrepreneurial.

...À LA DIFFICULTÉ DE DÉFINIR LES GRANDS AUTEURS²

Pas de théorie sans auteur. Mais comment définit-on un « grand auteur » dans une discipline scientifique ? Tout le monde peut reconnaître qu'il y a une hiérarchie entre les chercheurs et que certains auteurs tiennent une place particulière parce qu'elle est centrale. Mais ce jugement peut rapidement devenir subjectif. Henri Bouquin (2005 : 5) s'interroge également : « Qui a marqué le contrôle de gestion ? Il est présomptueux d'organiser une académie, sinon un panthéon, et certes imprudent d'y inviter des vivants, qui n'ont que trop tendance à se croire immortels. C'est pourtant le pari tenté dans cet ouvrage³ ». Quels sont les critères qui déterminent si un auteur peut être classé en « grand auteur » ? En analysant attentivement les introductions des autres livres de la même collection, nos prédécesseurs sont tous précautionneux à l'égard des listes établies car il est tentant de soupçonner ces listes d'être le fruit de choix strictement personnels et donc fortement subjectifs ?

Tous les collègues s'en défendent. Par quel artifice ? Grâce à la délibération ! Bernard Colasse (2005 : 5) déclare avoir établi « sans aucun doute la liste des auteurs d'une façon qui pourra paraître très subjective et quelque peu arbitraire » mais il veille à tenir compte de discussions qu'il a eues « sur le sujet avec des collègues français et étrangers ». Il en est de

2. On lira avec délice le travail considérable de notre collègue Olivier Germain (2012) pour définir les grands inspireurs dont la phrase suivante donne un léger aperçu du caractère peut-être vain de notre réflexion sur les grands auteurs : « L'inspiration requiert d'abandonner "la monarchie de l'auteur" au profit des idées cachées derrière "la fiction de l'auteur" ».

3. En se bornant toutefois aux auteurs étrangers.

même d'Alain Jolibert (2001 : 5) qui déclare s'être entouré d'autres avis ainsi que de Michel Albouy (2003 : 5) qui a fait « un tour de table et plusieurs allers-retours entre les collègues sollicités pour rédiger une contribution ». Ulrike Mayrhofer (2014 : 6) déclare que « le projet a été réalisé dans le cadre de l'axe « Management International » du Centre de recherche Magellan (équipe d'accueil) de l'IAE de Lyon et de l'association Atlas/AFMI ». Didier Chabaud, Jean-Michel Glachant, Claude Parthenay et Yannick Perez (2008) ne donnent aucune précision sur le choix de leur liste mais dans leur cas le nombre de quatre coordonnateurs laisse supposer le caractère collectif du travail réalisé. Les plus méthodiques semblent Thomas Loilier et Albéric Tellier (2007 : 6), lesquels adoptent plusieurs sources : « définir ce qu'est un grand auteur est un exercice évidemment bien délicat. (...) Les auteurs proposés dans cet ouvrage ont été retenus au terme d'un processus au cours duquel nous avons consulté les bibliographies des principaux manuels, les travaux présentés dans différents colloques et les sommaires des plus grandes revues. Les directeurs de collection et plusieurs collègues ont également été consultés ». Toute aussi rigoureuse, Mayrhofer (2014 : 6) indique également que « le processus de sélection s'est appuyé sur la consultation des ouvrages et des revues de référence dans le champ du management international ». C'est l'une des premières fois qu'un coordonnateur expose de manière si précise sa méthode et surtout les critères précis qui ont présidé à ses choix : le processus de sélection « a été validé par l'utilisation d'outils bibliométriques tels que « Publish or perish » de Harzing qui ont permis de déterminer la production scientifique (nombre de publications) et la visibilité (nombre de citations) des grands auteurs ». Malgré tout, aucun coordonnateur ne renseigne le lecteur sur les critères précis qui justifient le qualificatif de « grand » auteur. Pour autant faut-il renoncer à définir ce que l'on entend par grand auteur et à établir quelques critères ?

Sandra Charreire et Isabelle Huault (2002 : 5) esquissent un élément de réponse quand elles écrivent : « les apports de ces chercheurs ont eu une influence indéniable sur la communauté scientifique. Leurs contributions, régulièrement mobilisées dans les travaux en sciences de gestion, attestent ainsi de la richesse des théories et des méthodes qu'ils proposent ». On perçoit ici quelques notions fortes comme l'influence, la théorisation et la méthodologie.

Afin de progresser, on peut se référer à l'étymologie du terme « auteur » qui fournit des bases utiles pour définir non seulement le terme mais aussi le périmètre de cet ouvrage. Auteur vient du latin *auctor* (« agent, auteur, fondateur, instigateur », « conseiller »), dérivé de *augere* (« faire croître » dans le sens de « augmenter »). Ainsi, le terme d'auteur

renvoie aux notions d'autorité, d'origine, d'augmentation et d'action. Reste alors à justifier ce qui qualifie un auteur de « grand » ? Le grand auteur pourrait se comprendre comme celui qui est pionnier (celui qui est à l'origine de), celui qui a significativement permis d'augmenter les connaissances dans le champ, celui qui permet d'agir efficacement (« comprendre, c'est déjà agir »), celui qui fait autorité sur d'autres auteurs. Le grand auteur exerce une forte puissance d'inspiration, peut-être même dans une certaine mesure une puissance de divination. Les grands auteurs ont plus que d'autres cette faculté de découvrir aux moyens de règles et de méthodes rationnelles ce qui est inconnu, caché ou invisible au regard du profane. En résumant, un grand auteur est celui qui est à l'origine d'une théorie admise par de nombreux chercheurs. Les grands auteurs sont donc utiles à la société car ils lui permettent de mieux se comprendre.

QUELQUES CRITÈRES POUR DÉFINIR UN « GRAND AUTEUR »

En première analyse, on peut imaginer des critères quantitatifs de production comme le nombre de livres, ou le nombre d'articles. Mais on peut être considéré comme un grand auteur, sans pour autant avoir été un grand producteur. La rédaction d'un seul article peut avoir un impact considérable en science. Ce n'est donc pas le nombre de pages publiées qui fait la valeur d'un auteur. Le critère pertinent serait alors la mesure de son impact sur l'époque, sur les autres auteurs, la persistance de ses thèses dans le temps et leur rayonnement international. À cet égard, la reconnaissance par les pairs peut constituer un premier moyen de repérage. Par exemple depuis 1996, une association suédoise *Swedish Entrepreneurship Forum* en partenariat avec la revue *Small Business Economics* remet le « Global Award for Entrepreneurship Research » aux chercheurs qui ont le plus contribué à la recherche en entrepreneuriat (Tableau 1). Ce type de prix ne permet pas de tenir compte des contributeurs les plus anciens et de bénéficier du recul suffisant pour apprécier la portée de ces travaux dans le temps.

Tableau 1. Lauréats du Global Award for Entrepreneurship Research⁴

Année	Récipiendaires	Année	Récipiendaires
1996	David L. Birch	2005	William B. Gartner*
1997	Arnold C. Cooper*	2006	Israel M. Kirzner*
1998	David J. Storey*	2007	The Diana Project : - Candida G. Brush* - Nancy M. Carter - Elizabeth J. Gatewood - Patricia G. Greene - Myra M. Hart
1999	Ian C. MacMillan	2008	Bengt Johannisson*
2000	Howard E. Aldrich*	2009	Scott A. Shane*
2001	Zoltan J. Acs* and David B. Audretsch*	2010 J	Josh Lerner
2002	Giacomo Becattini* and Charles F. Sabel	2011	Steven Klepper
2003	William J. Baumol*	2012	Kathleen M. Eisenhardt
2004	Paul D. Reynolds*	2013	Maryann P. Feldman

L'importance d'un auteur peut s'apprécier par la diffusion de ses travaux. Malgré ses limites, *Google scholar* fournit depuis quelques années un outil permettant de mesurer l'impact de citations d'un auteur et de ses produits de recherche. Les études bibliométriques se sont également développées ces dernières années. Landström *et al.* (2012) ont proposé un classement des auteurs les plus cités dans le champ de l'entrepreneuriat en s'appuyant sur le j-index. Le tableau suivant fait ressortir les 20 références les plus citées dans la littérature en entrepreneuriat.

Rang	Année	Auteur	j-index	Rang	Année	Auteur	j-index
1	1934	Schumpeter, J.*	33.51	11	1997	Kirzner, I.*	11.46
2	2000	Shane, S.* and Venkataraman, S.	22.97	12	1982	Casson, M.*	11.38
3	2000	Shane, S.*	16.22	13	1986	Aldrich, H.* and Zimmer, C.	10.90
4	1921	Knight, F.	15.68	14	1994	Saxenian, A.	10.85
5	1942	Schumpeter, J.*	13.51	15	1997	Venkataraman, S.	10.42
6	1988	Gartner, W.*	12.85	16	1965	Stinchcombe, A.	9.73
7	2000	Bhidé, A.	12.16	17	1959	Penrose, E.	9.73
8	1973	Kirzner, I.*	11.89	18	1982	Nelson, R. and Winter, S.	9.58
9	1961	McClelland, D.*	11.89	19	2000	Hamilton, B.	9.46
10	1994	Storey, D.*	11.63	20	1999	Aldrich, H.*	9.38

4. Les auteurs dont le nom est suivi d'une étoile ont fait l'objet d'un chapitre dans cet ouvrage.

Mais ces critères présentent quelques limites. Par exemple, Luca Pacioli (1447 – 1517), considéré comme un grand auteur pour les sciences comptables, n'a pas de grands scores de publications, ni de citations. Néanmoins « l'illustre florentin Luca Pacioli » a un rôle historique, ce qui lui donne sa vraie légitimité à figurer en première place dans le volume consacré aux *Grands auteurs en comptabilité*⁵. De même, Carl Von Clausewitz (1780 – 1831), cité dans les *Grands auteurs en stratégie*, n'est pas à proprement parlé un auteur en stratégie d'entreprise mais l'extension de ses réflexions en stratégie militaire à l'entreprise demeure « une question de recherche encore peu explorée et, sans doute, riche d'un fort potentiel de développement » (Le Roy, 2007, p. 414).

C'est ce critère historique qui nous incite à retenir dans notre liste des grands auteurs Olivier de Serres (1539 – 1619), choix qui surprendra plus d'un chercheur en entrepreneuriat mais que nous assumons avec Pierre André Julien par le caractère historique de ce « père de l'agriculture française », qui a accordé à la science et aux techniques agricoles un rôle de premier plan – « la science ici sans usage ne sert à rien ; et l'usage ne peut être assuré sans science » et dont *le Théâtre d'agriculture et mesnage des champs* en fait un fin théoricien méconnu des organisations de petite taille.

Aux critères quantitatifs doivent donc s'ajouter des critères qualitatifs. Les choix opérés dans ce volume dédié aux grands auteurs en entrepreneuriat et en PME sont donc et certainement empreints de subjectivité. Toutefois, on a essayé de limiter l'arbitraire des choix à l'aide de plusieurs critères.

Au final, on dira qu'un grand auteur est quelqu'un qui se caractérise par des critères aussi multiples que la grande production de publications scientifiques, par la forte diffusion de ses idées, par sa créativité à forger de nouveaux concepts ou à fonder de nouvelles théories, par l'originalité de sa pensée qui lui donne une singularité, par le caractère pionnier de son travail qui a suscité de nombreux prolongements, par la forte internationalité de son influence, par la reconnaissance de ses pairs qui lui ont attribué des prix, par la persistance de sa pensée, par sa capacité d'outrepasser les frontières de sa seule discipline : chacun de ces attributs peut justifier un statut de grand auteur. Mais souvent les grands auteurs cumulent plusieurs attributs.

5. Toutefois, Colasse (2005 : 5) précise : « Qui nierait que l'illustre moine franciscain Luca Pacioli ne soit un grand auteur comptable ? Et pourtant... Il était incontestablement plus mathématicien que comptable et somme toute, il s'est borné à transcrire dans un chapitre de sa célèbre *Summa de arithmetica, geometria, proportioni, et proportionalita* (1494), la comptabilité de son temps, qu'il a su observer finement pendant son séjour dans une famille de marchands vénitiens mais n'a jamais pratiqué. Ajoutons à cela qu'à la différence d'un Benedetto Cotrugli Raueo, dont l'ouvrage de 1458 n'a été publié qu'en 1573, il a eu la chance que son ouvrage soit le premier du genre à être imprimé. Ajoutons encore qu'après 1514, sa trace comptable se perd jusqu'à ce que, deuxième chance, il soit redécouvert en 1869 par un professeur italien de comptabilité. On en vient donc à relativiser la notion de "grand auteur" en comptabilité ».

En nous inspirant de ces différents classements et critères et de la cartographie du champ de l'entrepreneuriat que nous avons proposée dans nos travaux (Messeghem et Sammut, 2011), nous avons finalement retenu vingt-trois auteurs ou couples d'auteurs que nous avons regroupés autour de six courants. Ce découpage pourra parfois paraître partial dans la mesure où certains auteurs comme Shane ou Gartner sont susceptibles d'être classés dans plusieurs courants.

Toutefois, malgré la liste importante d'auteurs, cet ouvrage ne saurait être exhaustif. Par exemple, Bernard Zarca ou Richard Sennet auraient certainement mérité un chapitre, notamment en raison de leurs travaux sur l'artisanat, une forme très spécifique du champ de la PME, trop souvent négligé en entrepreneuriat où les chercheurs sont indéniablement plus attirés par les PME high-tech et les start-ups que par les entreprises plus ordinaires. De même, Christian Bruyat et Michel Marchesnay auraient pu figurer sur la liste, l'un pour sa modélisation théorique et épistémologique de la création d'entreprise, l'autre pour ses nombreux travaux en management stratégique des PME (dépendance, vulnérabilité, PIC et CAP...).

Malgré ces limites, ce livre permettra à la discipline d'entrepreneuriat d'être mieux connue en France, au moment où le CNRS décide de consacrer une de ses thématiques à ce domaine et où le ministère n'hésite plus à publier des postes profilés en entrepreneuriat.

Nous pouvons nous réjouir d'avoir rassemblé autour de ce projet éditorial un grand nombre de chercheurs spécialistes du domaine. Cette forte mobilisation de la communauté de recherche en entrepreneuriat et PME fait de cet ouvrage une œuvre collective. Les deux associations de recherche francophones en Entrepreneuriat et PME (l'AIREFME et l'AEI) ont fourni l'essentiel des contributeurs. Que nos collègues soient ici vivement remerciés de leur contribution.

L'ENTREPRENEURIAT, SOURCE DE PRODUCTION DE THÉORIES ET DE GRANDS AUTEURS

L'entrepreneuriat s'est imposé en ce début de XXI^e siècle comme une cause nationale en France. Les assises de l'Entrepreneuriat organisées en 2013 sont révélatrices de cette volonté de diffuser une culture entrepreneuriale dans les différentes strates de la société, en commençant par les plus jeunes. Cet engouement autour de l'entrepreneuriat se retrouve dans de nombreux pays qui s'inspirent de la pensée économique de Schumpeter.

Cette pensée schumpetérienne confère à la fonction de l'entrepreneur un rôle moteur dans l'évolution du capitalisme.

Cette reconnaissance politique, voire sociétale, de l'entrepreneuriat est concomitante à la reconnaissance de l'entrepreneuriat comme discipline au confluent de l'économie, des sciences sociales et du management. Cette jeune discipline a atteint pour certains une phase de maturité (Landström et Lohrke, 2010) en parvenant à définir ses propres théories. La théorie de l'effectuation de Sarasvathy (2001) rencontre par exemple un écho dans des disciplines comme le marketing. Le paradigme de l'opportunité éclaire certains travaux dans le champ du management stratégique. Cette légitimité de l'entrepreneuriat comme discipline a trouvé son expression à travers la récompense attribuée à Shane et Venkataraman (2000) pour leur article dans *Academy of Management Review*, consacré article de la décennie par cette revue majeure dans le champ du management.

Une analyse historique de la recherche en entrepreneuriat montre que cette discipline trouve ses origines dès le XVIII^e siècle à travers les écrits de Cantillon (Landström et Lohrke, 2010). Il faudra pourtant attendre le milieu du XX^e siècle pour qu'elle commence à se structurer. La reconnaissance du rôle des PME à partir des années soixante et soixante-dix, sous la plume de Cooper ou de Birch, va favoriser l'émergence de chaires, de départements consacrés à l'entrepreneuriat et à la PME, dans les plus grandes écoles et universités, notamment au sein de la prestigieuse Harvard Business School. En France, Michel Marchesnay⁶ sera précurseur en créant à l'université de Montpellier au milieu des années soixante-dix le premier laboratoire centré sur les PME. Ces trente dernières années ont vu une intensification de la production scientifique avec l'émergence de courants (Messeghem et Sammut, 2011 ; Gartner, 2001), certains diront de paradigmes (Verstraete et Fayolle, 2005), avec à leurs têtes des auteurs incontournables qu'il est possible aujourd'hui de qualifier de Grands auteurs.

L'ENTREPRENEURIAT : UN PHÉNOMÈNE DE SOCIÉTÉ

L'entrepreneuriat en tant qu'action humaine a toujours accompagné le développement des civilisations et des sociétés. Pensons à Marco Polo, Jacques Cartier, explorateurs à la poursuite de nouvelles opportunités,

6. Michel Marchesnay a créé en 1975, l'ERFI (Équipe sur la Firme et l'Industrie) dont les travaux ont porté rapidement sur la PME et ses relations avec les grands groupes, en s'intéressant en particulier à la question de la dépendance. Il dirigera plusieurs dizaines de thèses de doctorat sur le champ de la PME, de la TPE et de l'artisanat.

précurseurs de la mondialisation. Au début du XX^e siècle, le rôle de l'entrepreneur à travers sa dimension sociétale a largement été décrit par Max Weber dans *L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme*.

Aujourd'hui, l'entrepreneuriat s'impose comme un véritable phénomène de société. Comme la qualité a pu être un enjeu sociétal au Japon dans les années cinquante et soixante, la France, comme beaucoup d'autres pays, s'est emparée de l'entrepreneuriat pour en faire un levier de compétitivité. Les assises de l'entrepreneuriat organisées en 2013 confirment l'engagement de l'Etat pour faciliter la dynamique entrepreneuriale. Ce basculement d'un capitalisme managérial vers un capitalisme entrepreneurial (Audrescht, 2007) s'est accompagné de toute une série de textes législatifs destinés à améliorer le taux d'activité entrepreneuriale.

La loi de Modernisation de l'Économie (Loi du 4 août 2008) a contribué à libérer l'énergie entrepreneuriale en France grâce notamment au régime de l'auto-entrepreneur. Au cours des années deux mille, la création d'entreprise a connu une très forte croissance, faisant de la France l'un des pays où l'on crée le plus d'entreprises dans le monde. Près de la moitié des entreprises créées relèvent du seul régime de l'auto-entrepreneur. Ce régime qui a soulevé de nombreuses polémiques conduit à s'interroger sur les perspectives de développement des entreprises nouvellement créées.

L'entrepreneuriat est ainsi confronté à un autre défi qui est la croissance. Les PME constituent l'essentiel du tissu des entreprises, près de 60 % de l'emploi et 53 % de la valeur ajoutée. Les nombreux rapports sur la compétitivité soulignent la faiblesse des entreprises de taille intermédiaire par comparaison au « Mittelstand » allemand. Pourquoi les PME ne s'engagent-elles pas dans des stratégies de croissance ? Quels sont les leviers de la croissance en PME ? Les entreprises familiales sont-elles les tenants d'une croissance durable ?

Si l'entrepreneuriat fait l'objet d'un tel engouement, il ne faut pas pour autant occulter de ce qu'aucuns pourraient qualifier de face sombre de l'entrepreneuriat. La forte mortalité des entreprises nouvellement créées, l'importance d'un entrepreneuriat de nécessité par rapport à un entrepreneuriat d'opportunité, l'exclusion des femmes, sont autant de thématiques qui montrent que l'émergence d'une société entrepreneuriale suscite de vraies questions de société. Le coût des dispositifs de soutien à la création d'entreprise est de plus en plus questionné⁷. Shane (2008) parle d'illusions entrepreneuriales qui ont tendance à biaiser les politiques publiques entrepreneuriales.

7. La cours des comptes a évalué en 2013 à 2,7 Mds € le coût des dispositifs de soutien à la création d'entreprise.

Si l'entrepreneuriat est un enjeu de société majeur, qu'en est-il dans le domaine académique ? Est-ce que l'entrepreneuriat ne serait qu'un art relevant pour une grande partie de l'inné ? Peut-on concevoir une connaissance scientifique dans le domaine de l'Entrepreneuriat ? Dans cet ouvrage, nous défendons la thèse que l'Entrepreneuriat en tant que discipline a atteint une certaine maturité.

L'ENTREPRENEURIAT : UNE DISCIPLINE MATURE

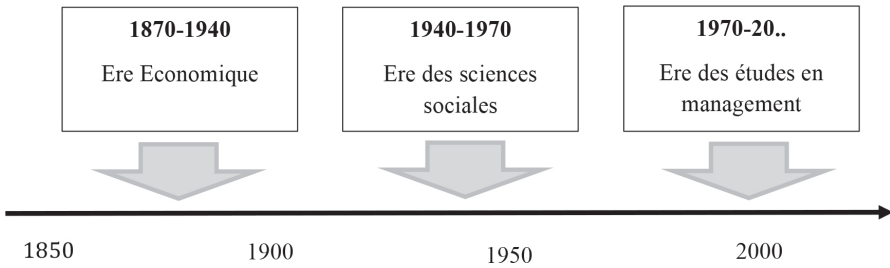
L'entrepreneuriat est une discipline qui porte sur l'action entrepreneuriale. Elle ne se réduit pas à la seule création d'entreprise. L'entrepreneuriat s'exprime en phase d'émergence mais également dans des organisations existantes. Les PME sont un objet d'étude privilégié, d'ailleurs les anglosaxons utilisent l'expression « *Entrepreneurship and Small business* ». Le terme entrepreneuriat est devenu un terme générique qui recouvre des recherches qui portent sur des TPE, des start-ups, des entreprises familiales ou de grandes entreprises qui privilégient une orientation entrepreneuriale.

Les travaux sur l'action entrepreneuriale sont très anciens. Cantillon a souvent été présenté comme le précurseur. Pourtant comme le rapporte Julien dans cet ouvrage, le père de l'entrepreneuriat pourrait être Olivier de Serres que Schumpeter cite d'ailleurs. Cet auteur, dont les écrits datent de la fin du XVI^e siècle, a énoncé les principes de l'action entrepreneuriale. Il faudra pourtant attendre le milieu du XX^e siècle pour qu'un enseignement soit dédié à l'entrepreneuriat⁸ et que des travaux de recherche lui soient consacrés. L'Entrepreneuriat s'est progressivement imposé comme une discipline et un domaine de recherche. Au sein de l'Academy of Management, la division entrepreneuriat est devenue l'une des plus importantes, en nombre de chercheurs.

Comme beaucoup de disciplines en Management, l'entrepreneuriat s'est construit à partir de travaux issus de l'économie et des sciences sociales comme la sociologie et la psychologie. À partir des années soixante-dix, l'entrepreneuriat est devenu un champ d'études au sein du management, tout en conservant son caractère multidisciplinaire (Landström et Benner, 2010). La figure 1 résume les principales évolutions du champ de l'entrepreneuriat.

8. La Harvard Business School a été précurseur en proposant le premier enseignement d'entrepreneuriat en 1947. Ce cours intitulé *The Management of New Enterprises* a été créé par Myles L. Mace.

Figure 1. Les trois ères de la pensée en entrepreneuriat



Source : Landström et Benner, 2010.

Les années deux mille ont sans doute marqué un tournant majeur. La contribution de Shane et Venkataraman a permis de préciser les contours de cette jeune discipline. Ces auteurs ont proposé de définir l'entrepreneuriat en termes d'opportunité et sont parvenus ainsi à fédérer un nombre grandissant de chercheurs autour du paradigme de l'opportunité. La plupart des chercheurs se retrouvent aujourd'hui autour de cette définition de l'entrepreneuriat comme : « *l'analyse académique de la façon dont sont découvertes, créées et exploitées, les opportunités de mettre sur le marché de nouveaux biens et services, par qui et avec quelles conséquences* » (Venkataraman, 1997, p. 120 ; Shane et Venkataraman, 2000, p. 218).

Nous avons proposé de distinguer au sein de ce nouveau paradigme, au sens de Khun (1962), cinq principaux courants (Messegghem et Chabaud, 2010 ; Messegghem et Sammut, 2011) : l'école économique qui s'intéresse au rôle de la fonction entrepreneuriale dans l'économie (Schumpeter, 1935 ; Kirzner, 1973), l'école fondée sur les traits, d'inspiration psychologique (McClelland, 1961), l'école de la décision qui s'est développée au cours des années quatre-vingt-dix avec la percée des approches cognitives (Krueger 1993 ; Krueger, 2009), le courant du processus qui est apparu au milieu des années quatre-vingt en réaction aux limites de l'approche fondée sur les traits (Gartner, 1985, 1988) et l'école de l'organisation entrepreneuriale ou du corporate entrepreneurship (Miller, 1983 ; Burgelman, 1983a et 1983b ; Stevenson et Jarillo, 1990) qui s'intéresse à l'orientation entrepreneuriale d'organisations existantes et au management entrepreneurial.

Tableau 2. Paradigme de l'opportunité et courants de la recherche en entrepreneuriat

Courants	Auteurs fondateurs	Prise en compte de l'opportunité
École économique	Schumpeter, Kirzner	La poursuite d'opportunité est réalisée par un entrepreneur dont la fonction est de contribuer à l'équilibre ou au déséquilibre des marchés.
École des traits ou école psychologique	McClelland	Certains traits peuvent favoriser la capacité de l'entrepreneur à percevoir l'opportunité et influencent leur propension à l'exploiter : <i>self efficacy, locus of control...</i>
École de la décision ou école cognitive	Shapero, Krueger	Quels sont les processus mentaux qui conduisent à identifier ou créer et à exploiter des opportunités ?
École du processus ou du comportement	Gartner	Cette école concerne le processus d'émergence organisationnelle qui accompagne la découverte et l'exploitation de l'opportunité.
École de l'organisation entrepreneuriale	Stevenson, Burgelman, Miller	Comment des organisations existantes parviennent-elles à identifier ou créer et à exploiter des opportunités ?

Il est possible d'adjoindre à ce premier découpage une autre école que nous qualifierons d'école de la PME. Ce courant majeur regroupe une partie importante de la communauté des chercheurs en Entrepreneuriat. Les travaux s'intéressent aux spécificités de la PME, aux modes de gouvernance et de management adaptés à ce type d'organisation (Torrès et Julien, 2005). Pour certains, PME et Entrepreneuriat constituent des champs distincts avec des zones de recouvrement. Ainsi selon Carland *et al.* (1984) : « *Although there is considerable overlap between small business and entrepreneurship, the concepts are not the same. All new ventures are not entrepreneurial in nature. Entrepreneurial firms may begin at any size level, but key on growth over time* ». Les TPE/PME sont caractérisées par une orientation entrepreneuriale en phase d'émergence. La poursuite d'opportunité ne se retrouve pas nécessairement au-delà de cette phase. Les PME peuvent conserver une orientation entrepreneuriale en privilégiant certaines stratégies comme l'internationalisation qui sont définies en termes de poursuite d'opportunités⁹.

9. Selon Zahra et George (2002, p. 263) : « *International entrepreneurship is the discovery, enactment, evaluation, and exploitation of opportunities – a across national borders – to create future goods and services* ».

À LA RENCONTRE DES GRANDS AUTEURS

Les fondateurs

Les auteurs fondateurs de l'entrepreneuriat sont à rechercher dans le champ de l'économie. Si Richard Cantillon est souvent présenté comme le père de l'Entrepreneuriat, Olivier de Serres pourrait également se voir attribuer cette distinction. Ces deux auteurs appréhendent l'activité entrepreneuriale en lien avec l'agriculture, activité dominante jusqu'au XIX^e siècle. Serres associe l'entrepreneur à l'agriculteur. Il étudie plus précisément le rôle de l'entrepreneur dans la création d'une entreprise, mais aussi les conditions de succès de son développement. Cantillon définit les entrepreneurs comme « des gens qui perçoivent des gages incertains ». La prise de risque apparaît comme l'une des caractéristiques majeures de l'entrepreneur. Avec Jean-Baptiste Say et la révolution industrielle, l'entrepreneur change de sphère économique. L'entrepreneur devient sous la plume de Say « entrepreneur industriel » qu'il convient de distinguer du capitaliste. Say sera une source d'inspiration pour le père moderne de l'entrepreneuriat et de l'innovation qu'est Joseph Aloïs Schumpeter. L'approche de Schumpeter se veut plus macroéconomique dans la mesure où il cherche à mieux comprendre le rôle de la fonction de l'entrepreneur dans le développement du capitalisme. Les écrits de Schumpeter permettent également de mieux cerner les multiples facettes de l'entrepreneur et sont précurseurs d'une définition de l'entrepreneuriat en termes de poursuite d'opportunités.

La dimension économique et sociétale de l'entrepreneuriat

William Baumol constate que l'entrepreneur est le grand absent de la théorie économique, c'est « une entité fantomatique sans forme, ni fonction précise ». Or, sans l'entrepreneur, il est impossible d'expliquer la croissance qu'ont connue les pays développés à partir du XVIII^e siècle. Dès lors, Baumol va s'efforcer de résoudre une énigme : qu'est-ce qui fait qu'à un moment donné et dans un pays donné « l'offre » entrepreneuriale de type productif fluctue et favorise ou défavorise la croissance ?

Acs et Audrestsch ont joué également un rôle fondamental dans l'émergence du paradigme libéral de la petite entreprise et de l'entrepreneuriat pendant les années quatre-vingt/quatre-vingt-dix, qui s'est substitué à celui de la grande entreprise et du salariat. L'un des intérêts majeurs de leur travail est de mettre en évidence l'existence d'un processus cumulatif entre la production de connaissances, l'entrepreneuriat et la croissance économique. Remettant en cause les thèses de Schumpeter sur l'hypothétique disparition du capitalisme et de l'entrepreneur, Acs et Audrestsch considèrent que le capitalisme ne meurt pas mais se régénère en permanence notamment par

des « débordements de connaissances » des laboratoires vers l'économie et qui sont porteurs d'innovations nouvelles.

Casson et Kirzner, bien qu'ayant deux contributions singulières, évoquent tous deux la fonction arbitragiste de l'entrepreneur.

L'entrepreneur est, pour Casson, capable de percevoir des situations où il est possible de récolter des profits ; en d'autres termes, de découvrir des opportunités. En plus de cette forme aigüe de clairvoyance, les entrepreneurs sont ceux qui ont un avantage comparatif dans le jugement ; la décision « jugementielle » désigne cette capacité. L'entrepreneur se voit ainsi doté d'une fonction d'arbitrage. Il devient alors celui qui sait découvrir les opportunités de profit, contribuant ainsi à réduire l'ignorance des autres agents qui composent la société.

Pour Kirzner, l'entrepreneur équilibre le marché grâce à l'arbitrage. L'arbitrage sert donc à rééquilibrer le marché puisqu'il met en évidence et resserre des différences de prix qui pourraient être plus importantes sinon. Par ailleurs, il permet un échange qui semble (subjectivement) avantageux aux deux parties prenantes et qui n'aurait pas eu lieu s'il n'y avait pas eu cette action d'arbitrage au préalable. L'état dans lequel se trouve l'entrepreneur et qui lui permet cet apprentissage spontané est nommé « *alertness* ». L'*alertness* est l'élément caractéristique de l'entrepreneur. L'entrepreneur kirznerien détruit donc des routines en découvrant de façon spontanée de nouveaux moyens pour satisfaire des besoins. En d'autres termes, l'entrepreneur est alerté à détecter des opportunités jusque-là cachées.

La dimension individuelle et psychologique de l'entrepreneuriat

À partir des années soixante, l'entrepreneuriat s'est focalisé sur le profil de l'entrepreneur. Les travaux de McClelland ont donné naissance à l'école des traits. L'objectif est de dresser le profil psychologique de l'entrepreneur. Des notions comme le besoin d'accomplissement, l'internalité du *locus of control* vont être associées à l'entrepreneur. Si Gartner (1988) a mis un terme à ce courant, l'intérêt porté à l'individu ne va pas pourtant fléchir. Les approches cognitives ont changé de perspective en se focalisant sur le processus de décision. Krueger, s'inspirant de la modélisation de Shapero et des travaux d'Ajzen et Fishben sur le comportement planifié, a proposé un modèle centré sur la notion d'intention entrepreneuriale. Cette approche de la décision a pu être critiquée pour son caractère déterministe. Les travaux de Saravasthy ont contribué à améliorer notre compréhension du processus de décision entrepreneuriale. Inspirée notamment par Weick, March et Mintzberg, elle va introduire un mode de raisonnement qu'elle qualifie d'effectual et qu'elle oppose au mode causal qui trouve une forme d'expression dans un outil comme le business plan. L'analyse de la décision entrepreneuriale a eu ten-

dance à occulter la question du genre, en privilégiant un prisme masculin. Le programme Diane impulsé notamment par Candida Brush va battre en brèche l'idée d'un modèle unique de décision. Brush a contribué à enrichir le modèle des 3 M (Money/Market/Management) en tenant davantage compte du contexte. Ce modèle est ainsi devenu le modèle des 5 M : Money/Market /Management Macro/Méso/Motherhood (maternité).

La dimension processuelle de l'entrepreneuriat

Le travail pionnier de Cooper dans les années soixante sur les *spin-offs* dans la Silicon Valley et sur les nouvelles sociétés fondées sur la technologie a significativement amélioré notre compréhension de phénomènes entrepreneuriaux. Pour ce dernier, toutes les PME industrielles ne peuvent pas être impliquées dans le développement de nouveaux produits. Pour s'inscrire dans cette stratégie, il faut la présence d'au moins une personne créative techniquement au sein de l'entreprise, une culture de l'entreprise axée sur le développement de produits et une propension à prendre des risques. Cooper a également montré que les « organisations incubatrices » ont une influence majeure sur la localisation de la nouvelle entreprise.

L'américain Gartner est vraisemblablement l'un des auteurs le plus central de la recherche en entrepreneuriat. Il définit l'entrepreneuriat comme la création d'organisations. En définissant l'entrepreneur par ce qu'il fait et non par ce qu'il est (école des traits), Gartner invite à une conception béhavioriste de l'acte entrepreneurial. Les entrepreneurs créent des organisations, ce que ne font pas les non-entrepreneurs.

Shane a également activement participé à la construction de ce champ. En compagnie de Venkataraman, il a notamment permis de placer l'opportunité au cœur du processus entrepreneurial. Le paradigme de l'opportunité permet de fédérer un grand nombre de courants qui traverse le champ de l'entrepreneuriat, ceci en parfaite cohérence avec les travaux du champ de l'innovation. Scott Shane fait état d'une curiosité et d'une réelle volonté de produire des connaissances nouvelles dans des domaines aussi divers que la découverte et l'évaluation d'opportunités, les *spin-offs* universitaires et le transfert de technologie, la franchise, l'investissement des *business angels* et l'impact des facteurs génétiques sur l'entrepreneuriat.

Reynolds va également marquer le champ de l'entrepreneuriat par la création du consortium de recherche GEM (Global Entrepreneurship Monitor). Dans les années quatre-vingt, il s'intéresse à la variation de l'activité entrepreneuriale au niveau régional en portant une attention particulière à la création d'emplois régionaux. Puis, à la fin des années quatre-vingt-dix, il met l'accent sur les comparaisons internationales en matière d'entrepreneuriat en créant le Global Entrepreneurship Monitor (GEM) qui regroupe

en 2014, 41 pays (60 % de la population mondiale et 90 % du PIB). Le modèle vise à comparer le niveau d'activité entrepreneuriale dans les plusieurs pays en tentant de déceler l'indice d'activité entrepreneuriale (TEA).

De la PME territorialisée à la PME mondialisée

La recherche en PME est le champ originel de la recherche moderne en entrepreneuriat. À cet égard, les premières revues scientifiques du champ sont toutes des revues en PME comme *Internationales Gewerbearchiv. Zeitschrift für Klein und Mittelunternehmen* devenue aujourd'hui *Zeitschrift für KMU und Entrepreneurship* créée en 1952 ou comme *Journal of Small Business Management* en 1963. En 1976, *American Journal of Small Business* donnera naissance à l'une des revues les plus prisées du domaine et qui s'appelle désormais *Entrepreneurship, Theory and Practice*.

Le point commun et central des travaux des auteurs PMistes est la place accordée aux spécificités des PME et au rôle majeur des territoires. Les petites entreprises sont loin d'être une version réduite des grandes sociétés cotées en bourse, ce qui implique que le grand nombre d'études empiriques basées sur la performance des grandes sociétés cotées sont de peu d'intérêt pour les dirigeants de PME et pour les décideurs politiques qui veulent agir en faveur des petites entreprises.

Pierre André Julien, fondateur en 1988 avec Michel Marchesnay de la *Revue Internationale PME* (RIPME), première revue francophone, définit le concept de PME, apport initial permettant de délimiter le savoir tout en insistant sur la forte diversité des formes prises par les petites entreprises. Sa typologie sur continuum fournit une bonne synthèse à la fois de ce courant de la spécificité et de la diversité. Julien fournit une description toujours pertinente des spécificités des PME (rôle prépondérant des dirigeants, faible spécialisation des tâches, stratégie informelle et réactive, systèmes d'information directes et simples, contact direct avec le client...). La PME n'est pas une grande entreprise en version réduite et son management ne correspond pas au modèle dominant, enseignée dans toutes les universités et business schools dans le monde, qui correspond au modèle de la grande entreprise. En fin de carrière, il insistera sur le caractère collectif du développement des PME, incitant les chercheurs à sortir d'une vision trop individualiste de l'acte entrepreneurial. Il montrera aussi le rôle majeur du milieu, notamment en matière d'information et de connaissances.

Cette importance de l'entrepreneuriat collectif est également l'un des apports de l'Italien Beccatini, lequel se fera lui aussi le chantre des territoires, en mobilisant le concept de districts industriels hérité des travaux de l'économiste Anglais Alfred Marshall. Le concept de district industriel invite à concevoir la PME comme un élément qui s'insère dans une logique plus

collective où l'osmose entre communauté locale et entreprises, où la congruence entre organisation de la production et organisation sociétale, où la symbiose entre activité de production et vie communautaire deviennent des éléments déterminants de ce que Becattini appelle la constitution d'un « capital social districtal ».

Le suédois Johannisson va lui aussi insister sur le rôle crucial du territoire, y compris dans les phases d'internationalisation où son concept de « *glocal strategy* » permet de concilier le local et le global. Ce dernier sera pendant de nombreuses années l'éditeur en chef de la revue *Entrepreneurship and Regional Development* dont l'objet central est d'étudier les divers liens entre le territoire et les PME.

David Storey, l'un des plus éminents représentants de la recherche PMiste anglaise, a, quant à lui, longuement réfléchi sur les conditions d'efficacité des politiques publiques en faveur des PME et de l'entrepreneuriat. Plutôt qu'une politique publique axée sur l'augmentation de la quantité des petites entreprises, Storey préconise une politique publique plus sélective, concentrée sur les entreprises les plus performantes, qui disposent d'une réelle capacité à améliorer la situation économique générale. Storey a ainsi participé à faire émerger le concept de Gazelle, c'est-à-dire de PME à forte croissance rapide. Il a également développé un thème de recherche (probablement le plus important), sur la relation entre création d'emplois et développement régional. Ce thème majeur, englobera rapidement une réflexion sur la création d'entreprise et le rôle central que jouera cette création, sur « le développement régional lié à la création de nouvelles entreprises et d'emplois ».

De ce point de vue, on peut considérer que Oviatt et McDougall sont en rupture avec cette orientation très territoriale du développement des PME dans la mesure où leurs concepts d'INV (International New Venture) rompent totalement avec le modèle dominant de l'école d'Uppsala où l'internationalisation d'une PME suit un cheminement lent et séquentiel où la proxémie joue un rôle déterminant (Torrès, 2004). Les International New Ventures deviennent l'objet d'une attention forte de la recherche en PME car ces « global start-up » sont porteuses de croissance rapide et parfois de ruptures technologiques fortes.

La dimension organisationnelle de l'entrepreneuriat

Ce dernier courant marque la frontière entre l'entrepreneuriat et la stratégie mais également entre « *small business* » et grandes organisations. La question posée est comment des organisations existantes parviennent à conserver une orientation entrepreneuriale ? Autrement dit, comment parvenir au-delà de la phase d'émergence à poursuivre de nouvelles

opportunités d'affaires et à accroître les ressources ? Nous avons retenu trois auteurs dans ce dernier courant mais nous aurions pu mettre en lumière de nombreux autres contributeurs comme Mintzberg qui a introduit le terme d'organisation entrepreneuriale, Pinchot qui a contribué à la diffusion de la notion d'intrapreneuriat, Ghoshal qui tout en s'intéressant à l'entreprise multinationale a défini les contours d'un management entrepreneurial ou encore Burgelman qui a montré comment une entreprise existante peut se régénérer grâce à l'action entrepreneuriale. La plupart de ces auteurs ont déjà fait l'objet de chapitres dans l'ouvrage sur les *Grands auteurs en Stratégie* (Loilier et Teulier, 2005). Nous avons fait le choix de nous centrer sur Danny Miller, Howard Stevenson et Howard Aldrich.

Miller est l'un des tenants de la grande tradition de recherche sur la théorie des configurations qui a inspiré, au sein de l'université de McGill, de nombreux auteurs dont Mintzberg. Dans cet ouvrage, si nous revenons sur l'apport de Miller à la compréhension de l'orientation entrepreneuriale, l'accent est surtout mis sur ses travaux sur l'entreprise familiale qui constitue dans le champ de l'« *entrepreneurship and small business* » un courant de recherche très dynamique.

Howard Stevenson constitue un précurseur du management entrepreneurial. Au sein de la Harvard Business School, il a impulsé un programme de recherche majeur sur cette thématique. Il a été précurseur en définissant le management entrepreneurial comme la poursuite d'opportunité dans des organisations existantes. Une partie de la littérature et en particulier Shane et Venkataraman ont laissé dans l'ombre cette contribution qui a pourtant contribué à la reconnaissance de l'entrepreneuriat en termes de paradigme fondé sur l'opportunité.

Si Aldrich est un auteur connu pour ses travaux en théorie des organisations, il est aussi à l'origine d'importantes contributions notamment sur l'importance des réseaux sociaux ou familiaux, notamment dans le cas de l'entrepreneuriat ethnique ou féminin et dans le cas de la constitution des équipes entrepreneuriales. La mobilisation de réseaux sociaux efficaces permettrait de compenser les désavantages ou les difficultés d'entrepreneurs « mal situés » (femmes ; immigrants...). Aldrich montre ainsi que l'engagement associatif du dirigeant de PME a un effet facilitateur sur son accès aux ressources et que cet effet positif est encore plus marqué pour les dirigeantes en leur permettant de compenser ainsi leurs relatives difficultés d'accès aux ressources. L'analyse des réseaux mobilisés par l'entrepreneur est donc pour Aldrich, un moyen commode et assez classique d'aborder l'entrepreneuriat des minorités. Plus subtilement, c'est aussi le moyen par lequel Aldrich a pu apporter une contribution majeure aux travaux sur la constitution des équipes entrepreneuriales.

Références bibliographiques

- Albouy, M. (2003), *Les grands auteurs en finance*, Éditions EMS, 310 p.
- Audretsch, D.B. (2007), *The entrepreneurial Society*, Oxford, Oxford University Press, 248 p.
- Bouquin, H. (2005), *Les grands auteurs en contrôle de gestion*, Éditions EMS, 599 p.
- Bourdieu, P. (1998), *Contre-feux*, Liber, Raisons d'agir, 125 p.
- Burgelman, R.A. (1983a), « A model of the interaction of strategic behavior, corporate context, and the concept of strategy », *Academy of Management Review*, 8(1), 61-70.
- Burgelman, R.A. (1983b), « Corporate entrepreneurship and strategic management : Insights from a process study », *Management science*, 29(12), 1349-1364.
- Carland, J.W., Hoy, F., Boulton W. R. et Carland, J.A. C. (1984), « Differentiating Entrepreneurs from Small Business Owners : A Conceptualization », *Academy of Management Review*, 9(2).
- Chabaud, D. et Messeghem, K. (2010), Le paradigme de l'opportunité », *Revue Française de Gestion*, 36(226), 93-112.
- Chabaud, D., Glachant, J.M., Parthenay, C. et Perez, Y. (2008), *Les grands auteurs en économie des organisations*, Éditions EMS, 414 p.
- Charreire, S. et Huault, I. (2002), *Les grands auteurs en management*, Éditions EMS, 463 p.
- Colasse, B. (2005), *Les grands auteurs en comptabilité*, Éditions EMS, 312 p.
- Gartner, W. B. (1985), « A framework for describing and classifying the phenomenon of new venture creation », *Academy of Management Review*, 10(4), 696-706.
- Gartner, W. B. (1988), « Who is an entrepreneur ? is the wrong question », *American Journal of Small Business*, 12(4), 11-32.
- Gartner, W. B. (2001), « Is There an Elephant in Entrepreneurship ? Blind Assumptions in Theory Development », *Entrepreneurship : Theory & Practice*, 27-39.
- Germain, O. (2012), *Les grands inspireurs de la théorie des organisations*, Tome 1, Éditions EMS, 420 p.
- Jolibert, A. (2001), *Les grands auteurs en marketing*, Éditions EMS, 224 p.
- Kirzner, I. M. (1973), *Competition and Entrepreneurship*, University of Chicago Press, Chicago, 256 p.
- Krueger, N. (1993), « Impact of prior entrepreneurial exposure on perceptions of new venture feasibility and desirability », *Entrepreneurship Theory and Practice*, 18(1), 5-21.
- Krueger, N. (2009), « Entrepreneurial Intentions are Dead : Long Live Entrepreneurial Intentions », in A.L. Carsrud, M. Brännback (eds.), *Understanding the Entrepreneurial Mind*, Springer, 51-72.
- Kuhn, T. S. (1962), *The Structure of Scientific Revolutions*, Chicago : University of Chicago Press, 240 p.
- Landström, H., Harirchic, G. et Åström, F. (2012), « Entrepreneurship : Exploring the knowledge base », *Research Policy*, 41, 1154-1181.

- Landström, H. et Benner, M. (2010), « Entrepreneurship research : a history of scholarly migration », in Landström, H. et Lohrke, F. (Eds.), *Historical Foundations of Entrepreneurship Research*, Edward Elgar, Cheltenham, 15-45.
- Landström, H. et Persson, O. (2010), « Entrepreneurship research : research communities and knowledge platforms », in Landström, H. et Lohrke, F. (Eds.), *Historical Foundations of Entrepreneurship Research*, Edward Elgar, Cheltenham, 46-76.
- Le Roy, F. (2007), « Carl Von Claudewitz – Penser la guerre, penser la stratégie », dans *Les Grands auteurs en stratégie*, (sous la dir. de Loilier et Tellier), Éditions EMS, p. 401-415.
- Lohrke, F. et Landström, H. (2010), « History matters in entrepreneurship research », in Landström, H. et Lohrke, F. (Eds.), *Historical Foundations of Entrepreneurship Research*, Edward Elgar, Cheltenham, p. 1-11.
- Loilier, T. et Tellier, A. (2007), *Les Grands auteurs en stratégie*, Éditions EMS, 569 p.
- Mayrhofer, U. (2014), *Les Grands auteurs en management international*, Éditions EMS, 404 p.
- McClelland, D.C. (1961), *The achieving society*, Princeton, Van Nostrand, 512 p.
- Messeghem, K. et Sammut, S. (2011), *L'entrepreneuriat*, Éditions EMS, 243 p.
- Miller, D. (1983), « The correlates of entrepreneurship in three types of firms », *Management Science*, 29(7), 770-791.
- Sarasvathy, S.D. (2001), « Causation and effectuation : Toward a theoretical shift from economic inevitability to entrepreneurial contingency », *Academy of Management Review*, 26(2), 243-288.
- Schumpeter, J.A. (1934), *The theory of economic development*, Cambridge, Harvard University, Traduction française : *Théorie de l'évolution économique*, Paris, Dalloz, 1999, 371 p.
- Shane, S. (2008), *The Illusions of Entrepreneurship, The Costly Myths That Entrepreneurs, Investors, and Policy Makers Live By*, Yale University Press, 224 p.
- Shane, S. et Venkataraman, S. (2000), « The Promise of Entrepreneurship as a Field of Research », *Academy of Management Review*, 25(1), 217-226.
- Stevenson, H.H. et Jarillo, J.C. (1990) « A Paradigm of Entrepreneurship : entrepreneurial management », *Strategic Management Journal*, 11, 17-27.
- Torrès, O. (2007), *La recherche académique française en PME : les thèses, les revues, les réseaux*, La Documentation française, coll. « Regards sur les PME », n°14, 136 p.
- Torrès, O. et Julien, P.-A. (2005), « Specificity and denaturing of small business », *International Small Business Journal*, 23(4), 355-377.
- Torrès, O. (2004), *Essai de théorisation de la gestion des PME : de la mondialisation à la proxémie*, sous la direction de P. Joffre, université Caen – Basse Normandie, 81 p.
- Venkataraman S. (1997), « The distinctive domain of entrepreneurship research », in Katz J.A. (Ed.), *Advances in entrepreneurship, firm emergence, and growth*, JAI Press, 3, 119-138.

- Verstraete, T. et Fayolle, A. (2005), « Paradigmes et Entrepreneuriat », *Revue de l'Entrepreneuriat*, 4(1), 33-52.
- Zahra, S. et George, G. (2002), « International entrepreneurship : The current status of the field and future research agenda », in M. Hitt, R. Ireland, M. Camp et D. Sexton (Dir.), *Strategic leadership : Creating a new mindset*, p.255-288.